

(Traduction)

AMBASSADE DES
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

N° 087

Ottawa, le 23 mars 1994

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer aux discussions tenues entre des représentants de nos deux Gouvernements à propos de l'établissement, à Halifax (Nouvelle-Écosse), d'une installation conjointe de surveillance sous-marine permettant à nos deux gouvernements de participer au traitement de données de surveillance sous-marine et à la réémission de données du Système intégré de surveillance sous-marine (SISSM) d'Argentia à la nouvelle installation.

Par suite de ces discussions, j'ai l'honneur de proposer que l'exploitation conjointe d'un système de surveillance sous-marine s'effectue en vertu d'un Mémoire d'accord conclu entre le Ministère de la Défense du Canada et le Département de la Défense des États-Unis.

Si les conditions qui précèdent agréent à votre Gouvernement, j'ai en outre l'honneur de proposer que la présente Note et votre Note en réponse constituent entre nos deux Gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de votre Note en réponse.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

James J. Blanchard
Ambassadeur

l'honorable André Ouellet C.P., député,
Ministre des Affaires étrangères,
Ottawa.